



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2015 DE L'AMICALE DES INSPECTEURS MMA

AIMMA

Date : 17 décembre 2015

Lieu : CHARTRES – LA MAISON DU SAUMON

Le président M JEANNE Jean Luc remercie les personnes présentes mais également celles qui ont pris le temps de répondre au Secrétaire.

Il remercie également les responsables régionaux pour leur implication et les animations qu'ils réalisent en région.

- **Approbation des rapports moral et financier**

Le président et le Trésorier ont présenté leurs rapports moral et financier qui ont été soumis aux votes par correspondance et lors de l'Assemblée Générale : les rapports ont été largement approuvés à l'unanimité.

- **Individuelle Accidents**

Le Président indique que nous avons eu l'obligation par l'ACPR de prendre un intermédiaire pour gérer le contrat.

Nous avons de plus des difficultés à recouvrer les fonds lorsque des collaborateurs assurés quittaient la Société.

Nous avons sollicité M Franck Cornil pour procéder à la refonte de ce contrat avec une évolution qui va permettre aux collaborateurs de poursuivre les garanties jusqu'à leur 70ème anniversaire.

La règle de souscription reste identique, à savoir :

- Etre adhérent à l'Amicale et à jour de cotisation
- Etre en activité

38 collaborateurs ont souscrit l'ancien contrat et doivent impérativement resouscrire le nouveau, un mail individuel leur a été adressé et une relance sera faite prochainement.

- **Contrat Surcomplémentaire**

Ce contrat n'est pas remis en cause à ce jour mais nous devrions revoir les garanties du contrat.

Début 2014, une rencontre avec Quatrem avait eu lieu mais nous n'avions pas donné suite car leur proposition de refonte n'était pas sérieuse et ne correspondait pas à nos demandes.

Maintenant avec les nouveaux partenariats ABGIS et SMI, nous allons leur demander de nous faire une offre qui soit conforme à nos attentes.

L'échéance du contrat actuel est au 31/10. Une étude sera donc à mettre en œuvre au 1^{er} semestre 2016.

- **Présentation des nouveaux Correspondants Régionaux**

Nous sommes ravis d'accueillir, en tant que Responsables Régionaux :

- Mme Fabienne OBER, correspondante pour les Inspecteurs Manager d'Agences
- M Yves PARNEIX, responsable régional pour Bordeaux.

- **Cotisations 2016**

Les cotisations 2016 restent inchangées, à savoir :

- 35 Euros pour les actifs
- 25 Euros pour les retraités.

Conclusion

Le président remercie à nouveau les participants et les membres du bureau pour leur engagement tout au long de l'année.

En ce contexte particulier, il est important de faire vivre l'Amicale et il est important de conserver ce moment convivial pour l'équilibre de tous. Le rôle des Responsables régionaux est primordial, ils sont le relais sur les sites et doivent faire vivre l'Amicale tout au long de l'Année grâce aux sorties et aux animations.

Nous rappelons que les informations sur le contrat individuelle accident et la surcomplémentaire sont consultables sur le site « aimma.fr »

Le Président souhaite de bonnes fêtes à tous et invite les participants à poursuivre la soirée par un cocktail dinatoire.

Karine POTIN
Secrétaire